



Compte rendu affichage du conseil municipal du lundi 6 juillet 2009

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice	: 35
Présents	: 27 puis 26
Votants	: 33

CONVOCAATION du 30 juin 2009

ETAIENT PRESENTS

Dominique DORD, Renaud BERETTI, Sylvie COCHET, Robert BRUYERE, Marina FERRARI, Michel FRUGIER, Corinne CASANOVA, Christiane MOLLAR, Esther ROSSILLON (jusqu'à 21 h 35, rapport n° 6 inclus), Alain YVROUD, Nicolas VAIRYO, Claudie FRAYSSE, Pascal PELLER, Annie AIMONIER-DAVAT, Jean-Claude CAGNON, Monique VIOLLET, Jean-Jacques MOLLIE, Carole DELROISE, François GRUFFAZ, Géraldine REBUT, Michel MAURY, Denise PASINI-SCHAUBHUT, Fatiha BRUNETTI, Denise DELAGE-DAMON, Hervé BOILEAU, Christian SERRA, Thibaut GUIGUE.

ETAIENT EXCUSES

Georges BUISSON (ayant donné procuration pour la séance à Christiane MOLLAR), Georges DAVIET, Myriam AUVAGE (ayant donné procuration pour la séance à Sylvie COCHET), Esther ROSSILLON (à partir de 21 h 35 – avant vote n° 7 - ayant donné procuration pour la fin de séance à Robert BRUYERE), Éliane RAMUS (ayant donné procuration pour la séance à Dominique DORD), Pierre-Antoine MISSUD (ayant donné procuration pour la séance à Michel FRUGIER), Sophie ABENIS, Jean Pierre ANTIGNAC (ayant donné procuration pour la séance à Renaud BERETTI), Fabienne PEGAZ (ayant donné procuration pour la séance à Denise DELAGE-DAMON).

SECRETAIRE : Thibaut GUIGUE

DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE (C.G.C.T. articles 2122-22 et 2122-23)

Le Maire rend compte des décisions qu'il a prises par délégation :

- ⇒ Décision du 20.05.2009 : convention de servitude au profit de la copropriété Les Ateliers Franklin Roosevelt
- ⇒ Décision du 2.06.2009 : autorisation d'occupation temporaire à titre précaire, d'une moitié d'une parcelle de terrain, au profit de Giachino Cacciatore
- ⇒ Décision du 3.06.2009 : autorisation d'occupation temporaire à titre précaire, d'une moitié d'une parcelle de terrain, au profit de Fikret Tarhan
- ⇒ Décision du 4.06.2009 : convention d'occupation temporaire à titre précaire avec la société CAPDA SAS pour l'installation de distributeurs de boissons dans les locaux municipaux
- ⇒ Décision du 9.06.2009 : avenant 1 au bail de location avec l'Etat (Direction Générale des Impôts) en vue de procéder à la révision annuelle du loyer du bâtiment sis avenue Victoria
- ⇒ Décision du 11.06.2009 : avenant autorisant Valérie Violland, mandataire de l'indivision Serge Violland, à poursuivre l'activité du petit train touristique

- ⇒ Décision du 14.06.2009 : Décision de signature d'un marché à procédure adaptée au profit de la Sté Caire SAS
- ⇒ Décision du 16.06.2009 : autorisation d'occupation temporaire du kiosque n° 5 du parc thermal au profit de Farid AZEROUAL
- ⇒ Décision du 22.06.2009 : décision de signature pour acceptation de l'indemnité d'assurance (sinistre sur bâche des tennis couverts)
- ⇒ Décision du 22.06.2009 : bail de location d'un terrain au profit de l'Association des Amis du Jardin Vagabond
- ⇒ Décision du 29.06.2009 : avenant modifiant un contrat de prêt avec la Société Générale.

SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ELECTRICITE DE LA SAVOIE – Modification des statuts

Le conseil municipal se prononce à l'unanimité favorablement sur :

- ⇒ l'adhésion de la commune de Tresserve,
- ⇒ le retrait de la commune de Montricher-Albane.

ENQUETE PUBLIQUE - Travaux de restauration écologique du Sierroz – Avis du conseil municipal

La CALB ayant demandé l'autorisation, conformément au code de l'environnement, de réaliser les travaux de restauration écologique du Sierroz sur le territoire de la commune d'Aix-les-Bains, ce dossier a été soumis à une enquête publique pendant 15 jours. Le commissaire-enquêteur a dressé son rapport ainsi que sa conclusion motivée (consultables en mairie). A l'unanimité, le conseil municipal se prononce favorablement.

OFFICE DU TOURISME – Bilan d'activité

Le bilan d'activités 2008 de l'office du tourisme, E.P.I.C. depuis 2003, est communiqué au conseil municipal. L'organisation de l'office, les activités 2008 et les comptes détaillés de l'organisme sont présentés par projection audiovisuelle.

Z.A.C. DES BORDS DU LAC – Compte rendu annuel

Le rapport annuel du mandataire de la ville sur cette opération est présenté au conseil municipal conformément à l'article L.300-5 du Code de l'Urbanisme. Fatiha BRUNETTI, Denise DELAGE-DAMON (pouvoir de Fabienne PEGAZ), Hervé BOILEAU, Christian SERRA et Thibaut GUIGUE s'étant abstenus, le conseil municipal à la majorité des votants, approuve ce compte-rendu.

« FRONT DE LAC » - Présentation de l'étude prospective

Une étude a été commandée par la CALB et la Ville pour envisager diverses hypothèses d'aménagement futur des bords du lac, entre la baie de Mémard, le Grand Port, l'Esplanade et le Petit Port. Le conseil municipal prend acte de la communication faite sur l'étude des perspectives à long terme du « Front de Lac ».

RESSOURCES HUMAINES - Modification du tableau des emplois permanents

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le rapport expliquant la transformation d'un poste permanent pour adapter le tableau des emplois de la collectivité aux besoins des services.

S.A.U.R. – Avenant N°8 au contrat d'affermage

La S.A.U.R. propose pour améliorer la qualité du service rendu à l'abonné et prendre en compte les nouvelles dispositions techniques, un nouveau dispositif permettant le suivi des consommations. Des tarifs complémentaires sont créés, sachant que ces tarifs resteront optionnels et seront applicables uniquement aux abonnés qui souhaiteraient bénéficier de ce nouveau dispositif. Thibaut GUIGUE s'étant abstenu, le conseil municipal donne son accord à la majorité des votants.

MARCHE PUBLIC - Bâtiments communaux – résiliation du marché DECOSOL

Dans le cadre des marchés d'entretien et de rénovation des bâtiments municipaux, le conseil municipal à l'unanimité autorise la résiliation du marché passé avec l'entreprise DECOSOL, titulaire du lot n° 11, suite à sa liquidation judiciaire

MARCHE PUBLIC - Maintenance des bâtiments municipaux – Signature des marchés de travaux

Le marché à bons de commande, utilisé par l'ensemble des services depuis 2006 pour les travaux d'aménagement et de maintenance des bâtiments municipaux arrivant à son terme, le conseil municipal autorise le Maire, à la majorité des votants (Thibaut GUIGUE s'étant abstenu), à signer un nouveau marché après avis de la commission « achat ».

F.D.E.C. – Demandes de subventions 2010

A l'unanimité, le conseil municipal valide, pour l'année 2010, les demandes de subventions présentées au titre du Fonds Départemental pour l'Équipement des Communes (F.D.E.C) pour les deux projets sur voiries communales.

MARCHE - Gai Taillis – Résiliation du marché R.A.P.I.

Dans le cadre des travaux de reconstruction du centre aéré Gai Taillis, le conseil municipal autorise, à l'unanimité, la résiliation du marché de travaux passé avec l'entreprise RHONE-ALPES PLAFOND ISOLATION (R.A.P.I.), suite à sa dissolution après cessation d'activité.

FEDER - Projet urbain intégré – Modification du plan de financement

Dans le cadre du Projet Urbain Intégré déposé en 2007 par la Ville au titre du Fonds Européen de Développement Régional, Programme Opérationnel Compétitivité et Emploi, le conseil municipal décide de valider le nouveau plan de financement.

CONTRATS TERRITORIAUX

a) contrat territorial du Lac du Bourget et ses Montagnes

b) volet thermal du plan tourisme

Dans le cadre du soutien apporté au développement du territoire par le Conseil Général de la Savoie, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à solliciter les subventions possibles sur diverses opérations, au titre de la nouvelle programmation.

FINANCES - Garantie d'emprunt au bénéfice de l'OPAC de la Savoie

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le rapport présenté et relatif à la garantie d'emprunts de 1.890.000 euros au bénéfice de l'OPAC de la Savoie pour l'acquisition sous forme de VEFA de 28 logements locatifs – Zac des Bords du Lac 2 – Anru à hauteur de 50 %.

FINANCES - Modification du catalogue des tarifs

a) Restaurants scolaires, Conservatoire, Stationnement déménagement

Fatiha BRUNETTI, Denise DELAGE-DAMON (pouvoir de Fabienne PEGAZ), Hervé BOILEAU, Christian SERRA et Thibaut GUIGUE ayant voté contre, le conseil municipal à la majorité des votants, approuve les modifications des tarifs « restaurants scolaires » mis en place pour la rentrée 2009 / 2010, en tenant compte des revenus des familles : un tarif normal à 4,80 euros et un tarif réduit à 3,70 euros.

b) Conservatoire

Christian SERRA et Thibaut GUIGUE ayant voté contre, Fatiha BRUNETTI, Denise DELAGE-DAMON (pouvoir de Fabienne PEGAZ) et Hervé BOILEAU s'étant abstenus, le conseil municipal à la majorité des votants, approuve la modification des tarifs du conservatoire, actualisés pour la rentrée 2009/2010

c) Stationnement déménagement

Thibaut GUIGUE ayant voté contre, le conseil municipal à la majorité des votants, approuve la modification des tarifs relatifs aux stationnements pour déménagement afin de mieux répondre aux besoins des professionnels.

ECLAIRAGE PUBLIC - Contrat de partenariat pour la gestion globale de l'éclairage extérieur : déclaration d'infructuosité

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le rapport visant à déclarer infructueux le résultat de la consultation lancée en 2006, compte tenu du caractère insuffisant des offres reçues sur le plan financier.

ECLAIRAGE PUBLIC - Contrat de partenariat relatif à l'éclairage public et à la mise en lumière de la ville : lancement d'une nouvelle procédure

Fatiha BRUNETTI, Denise DELAGE-DAMON (pouvoir de Fabienne PEGAZ), Hervé BOILEAU, Christian SERRA et Thibaut GUIGUE ayant voté contre, le conseil municipal à la majorité des votants :

- approuve le principe du recours à un contrat de partenariat relatif à l'éclairage public et à la mise en lumière de la Ville d'Aix-les-Bains,
- autorise le lancement de la procédure de dialogue compétitif, en vue de la passation d'un contrat de partenariat.
- autorise le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à la mise en œuvre de la procédure de publicité requise, et à signer tout document relatif à ce dossier.
- procède à l'élection des membres titulaires et suppléants de la commission ad hoc, présidée par le Maire ou son représentant, et chargée d'établir la liste des entreprises admises à participer au dialogue.

DELEGATION DE SERVICE PUBLIC - Restaurant/Bar de la Plage – Lancement de la procédure

A l'unanimité le conseil municipal :

- acte le principe de la délégation de ce service public pour l'exploitation du restaurant/bar de la plage, à l'expiration de la précédente D.S.P. qui arrive à son terme le 31 janvier 2010
- donne mandat au Maire pour lancer la procédure de consultation et l'autorise à signer tout document relatif à cette procédure.

FINANCES - Affectation des résultats 2008

Les résultats 2008, constatés dans les comptes administratifs des budgets, principal, parkings et eau potable, sont affectés dans les budgets supplémentaires en priorité au financement des dépenses d'investissement 2008 et ensuite au financement de dépenses complémentaires en section de fonctionnement ou d'investissement. Thibaut GUIGUE ayant voté contre, le conseil municipal à la majorité des votants approuve le rapport présenté sur l'affectation des résultats, et autorise le Maire à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

FINANCES - Budget Supplémentaire 2009 : budget principal, budgets (annexes eau potable et parking)

Fatiha BRUNETTI, Denise DELAGE-DAMON (pouvoir de Fabienne PEGAZ), Hervé BOILEAU, Christian SERRA et Thibaut GUIGUE ayant voté contre, le conseil municipal à la majorité des votants approuve le budget supplémentaire 2009 (budget principal et budgets annexes), et autorise le Maire à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

FINANCES - Attribution de subventions aux associations

Thibaut GUIGUE s'étant abstenu, le conseil municipal à la majorité des votants, approuve le rapport relatif à l'attribution des subventions aux associations, conformément aux dispositions prévues par le Code Général des Collectivités Territoriales, article L 2311-7.

FINANCES - Diverses mesures comptables

Fatiha BRUNETTI, Denise DELAGE-DAMON (pouvoir de Fabienne PEGAZ), Hervé BOILEAU, Christian SERRA et Thibaut GUIGUE s'étant abstenus, le conseil municipal à la majorité des votants approuve les différentes mesures comptables présentées, à savoir :

- ⇒ Solde des opérations d'amortissement des pénalités pour renégociation d'emprunt effectuées en 1997 et 1999 prévues dans le cadre de la délibération du 27 mars 1997
- ⇒ Approbation du versement du fonds de la CALB au titre du fonctionnement de l'équipement du centre nautique
- ⇒ Rectification des reports sur le compte administratif 2008 du service « eau potable »
- ⇒ Rectification d'un taux d'emprunt garanti par la ville
- ⇒ Adhésion de la Ville d'AIX LES BAINS à l'association nationale des conseils des sages.

FINANCES - Gestion active de la dette : délégation au maire en vue de recourir aux instruments de couverture de la dette

Fatiha BRUNETTI, Denise DELAGE-DAMON (pouvoir de Fabienne PEGAZ), Hervé BOILEAU, Christian SERRA et Thibaut GUIGUE ayant voté contre, le conseil municipal à la majorité des votants, approuve le rapport présenté qui vise à autoriser le Maire à recourir par délégation à des instruments de couverture de dette de type : échange de prêt existant à taux fixe élevé pour un prêt à taux variable plafonné. Cette délégation permettra uniquement d'avoir une réactivité dans la gestion de la dette.

DELEGATAIRES DE SERVICE PUBLIC - Rapports annuels : Golf Club, Centre Equestre, Bar/restaurant de la Plage, SAUR

Sont communiqués au conseil municipal, qui donne acte, les rapports d'activités des délégués de service public pour les délégations suivantes : Golf, Restaurant/bar de la plage, Centre Equestre, S.A.U.R.

QUESTIONS ORALES

A zéro heure trente, le Maire ouvre le chapitre des questions orales sans débat.

LA SÉANCE EST LEVÉE A ZERO HEURE 50.

En mairie le 09 juillet 2009.

Alain GABRIEL
Directeur Général des Services